Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Session 2026 • Centres étrangers • Jour 2

Code sujet **26-HGGSPJ2G11** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Dissertation — choix entre deux sujets
2 réponses • sujet p. 2–2

Étude critique de documents — L’environnement aux États-Unis : entre exploitation et protection
1 réponses • sujet p. 3–4

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation

10 points

Dissertation — choix entre deux sujets

Question Sujet de dissertation 1

Sujet p. 2

> Traitez le sujet de dissertation 1 : « Les conflits du Moyen-Orient depuis 1948 remettent-ils en cause le modèle de Clausewitz ? » Le candidat précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet traité : 1. « Les conflits du Moyen-Orient depuis 1948 remettent-ils en cause le modèle de Clausewitz ? »

Démarche et problématique. Il faut confronter les conflits au Moyen-Orient depuis 1948 aux idées de Carl von Clausewitz, théoricien prussien du début du XIXe siècle. Pour lui, la guerre est un instrument au service d'une finalité politique. Son analyse met aussi en relation les passions des peuples, l'action des forces armées et la décision des dirigeants, et souligne les incertitudes et les difficultés propres à la guerre. La question n'est donc pas de savoir si les conflits contemporains reproduisent exactement les guerres de son époque, mais si ses concepts permettent encore de les comprendre. **Problématique :** dans quelle mesure les conflits du Moyen-Orient depuis 1948 confirment-ils le lien clausewitzien entre guerre et politique, alors que leurs acteurs, leurs formes et leurs échelles mettent à l'épreuve un modèle élaboré notamment à partir des guerres entre États ?

Plan argumenté.

1. **Un modèle toujours pertinent pour comprendre les guerres interétatiques et leurs objectifs politiques :** les guerres israélo-arabes, de 1948-1949 à celle de 1973, sont liées à la défense ou à la transformation d'un ordre territorial et politique ; objectifs, calculs et limites de la violence restent essentiels.
2. **Des conflits qui transforment les acteurs et les formes de la guerre :** guerres civiles, organisations armées non étatiques, guérillas et attentats brouillent les distinctions entre armées et combattants, fronts et arrière, sans faire disparaître les objectifs politiques.
3. **Une validité à nuancer face à des conflits internationalisés et difficiles à maîtriser :** interventions et soutiens extérieurs, passions collectives, fragmentation des acteurs et objectifs maximalistes compliquent le rapport entre moyens militaires et fins politiques ; ils éprouvent le modèle sans le rendre caduc.

Rédaction.

Depuis 1948, le Moyen-Orient est marqué par des guerres interétatiques, le conflit israélo-palestinien, des guerres civiles et des interventions extérieures. Cette diversité paraît éloignée des conflits entre armées régulières qui ont nourri la réflexion de Carl von Clausewitz, théoricien prussien du début du XIXe siècle. Celui-ci définit la guerre comme la continuation de la politique par d'autres moyens : la force armée sert une finalité politique, mais le déroulement de la guerre dépend aussi des passions collectives, du hasard et des difficultés de l'action militaire. Son modèle invite donc à considérer ensemble les dirigeants, les forces armées et les peuples. Les conflits du Moyen-Orient depuis 1948 remettent-ils en cause ce modèle, ou en révèlent-ils plutôt les limites d'application et l'actualité ? Ils confirment largement le lien entre guerre et politique, mais obligent à élargir l'analyse aux acteurs non étatiques, aux soutiens extérieurs et à des formes de violence diverses.

D'abord, les guerres entre États au Moyen-Orient confirment la pertinence de Clausewitz. La guerre de 1948-1949 accompagne la création de l'État d'Israël et l'opposition des États arabes à la nouvelle situation. La guerre de Suez de 1956, puis la guerre des Six Jours en 1967 et la guerre du Kippour en 1973, opposent notamment Israël et des États arabes. Les décisions militaires s'inscrivent dans des objectifs politiques :

FormaV - document d'entraînement non officiel

défendre un territoire, modifier un rapport de force ou peser sur la reconnaissance et la sécurité des États. En 1967, la victoire israélienne entraîne notamment la prise de nouveaux territoires. La guerre de 1973 montre, à l'inverse, que les succès militaires ne suffisent pas à régler le conflit. Les négociations et le traité de paix entre l'Égypte et Israël de 1979 illustrent le retour aux instruments politiques après la guerre. Dans ces exemples, les États emploient la force en fonction de buts et de calculs politiques : la guerre n'est donc pas une violence indépendante de la politique.

Le modèle aide aussi à comprendre que la guerre ne se réduit pas aux opérations des armées. Le soutien des sociétés, les représentations nationales et les passions collectives pèsent sur les décisions et la durée des conflits. La question palestinienne, au cœur des tensions régionales, ne se résume pas à des affrontements entre armées régulières. Les revendications nationales, l'occupation et les mobilisations populaires contribuent à la dynamique du conflit. Les intifadas palestiniennes, à partir de 1987 puis de 2000, montrent que la confrontation peut prendre des formes qui ne correspondent pas à une guerre conventionnelle entre États. Les dimensions politiques, militaires et populaires se combinent, ce qui rejoint l'attention de Clausewitz aux liens entre dirigeants, forces armées et peuple.

Mais les conflits depuis 1948 mettent également à l'épreuve un modèle souvent associé aux guerres entre États et à leurs armées régulières. Au Liban, la guerre civile de 1975 à 1990 implique de multiples acteurs politiques et armés ; l'intervention israélienne de 1982 et les soutiens régionaux contribuent à internationaliser le conflit. Des organisations comme le Hezbollah disposent de capacités militaires sans être des armées étatiques classiques ; elles affrontent notamment Israël lors de la guerre de 2006. Le conflit israélo-palestinien met également en scène des acteurs non étatiques, dont le Hamas, face à l'État israélien. La guérilla, les tirs de roquettes, les attentats et les opérations militaires rendent moins nette la séparation entre combattants et civils, entre front et arrière. Les catégories classiques restent utiles, mais ne suffisent pas à décrire la diversité des acteurs et des modes d'action.

Les guerres civiles récentes renforcent cette difficulté. Depuis 2011, la guerre en Syrie oppose le régime à des adversaires divers et attire des soutiens et interventions étrangers. En Irak, l'intervention menée par les États-Unis en 2003 provoque la chute du régime de Saddam Hussein, mais ouvre une période de violences et de fragmentation. L'organisation État islamique s'empare ensuite de vastes territoires en Irak et en Syrie à partir de 2014 : elle exerce temporairement un pouvoir territorial et poursuit un projet politique, tout en recourant au terrorisme. Le 7 octobre 2023, des combattants du Hamas attaquent Israël ; la guerre qui s'ensuit dans la bande de Gaza et ses répercussions régionales illustrent à nouveau la difficulté de séparer les acteurs et les échelles du conflit. Ces situations montrent que la violence ne met pas seulement aux prises des États : elle peut impliquer des groupes armés transnationaux et se déployer sur plusieurs territoires. Pourtant, les acteurs cherchent à prendre ou conserver le pouvoir, contrôler un territoire, imposer un ordre ou peser sur les décisions d'un gouvernement. La dimension politique de la guerre demeure donc identifiable.

Enfin, les conflits du Moyen-Orient révèlent combien le passage des moyens militaires aux objectifs politiques est incertain. Des puissances extérieures soutiennent des acteurs locaux ou interviennent directement, tandis que des rivalités régionales se superposent aux conflits internes. Les buts des participants ne coïncident pas nécessairement ; une victoire sur le terrain ne garantit ni la stabilité ni un règlement politique. Les guerres peuvent s'enliser, se fragmenter ou produire des conséquences imprévues. Cela rappelle la place que Clausewitz accorde aux difficultés et aux incertitudes de l'action militaire. En revanche, lorsque les acteurs poursuivent des objectifs idéologiques ou territoriaux très ambitieux, ou lorsque combattants et civils sont étroitement mêlés, la maîtrise de la violence et la conversion d'un succès militaire en résultat politique deviennent particulièrement problématiques. Le modèle éclaire ces tensions, sans fournir à lui seul une explication complète de chaque situation.

Ainsi, les conflits du Moyen-Orient depuis 1948 ne rendent pas le modèle de Clausewitz caduc. Les guerres interétatiques comme les conflits plus récents restent liés à des objectifs de pouvoir, de territoire et d'influence ; ils confirment donc l'importance du politique dans la guerre. Toutefois, la multiplication des acteurs non étatiques, l'internationalisation des guerres civiles et la diversité des formes de violence obligent à ne pas réduire ce modèle aux affrontements entre États et armées régulières. Les conflits régionaux en révèlent moins l'invalidité que la nécessité d'une lecture élargie et nuancée.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Conclusion :** les conflits du Moyen-Orient depuis 1948 ne réfutent pas Clausewitz : ils confirment que la guerre poursuit des objectifs politiques. Ils éprouvent toutefois le cadre classique par la diversité des acteurs, l'internationalisation des conflits et la difficulté à transformer les victoires militaires en règlements politiques.

Question Sujet de dissertation 2

Sujet p. 2

> Traitez le sujet de dissertation 2 : « La conquête de l'espace de la Guerre froide à nos jours : rivalités et coopérations. » Le candidat précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet traité : 2. « La conquête de l'espace de la Guerre froide à nos jours : rivalités et coopérations. »

Démarche et problématique. Le sujet invite à étudier la conquête de l'espace comme un processus historique, depuis la compétition entre les deux superpuissances pendant la Guerre froide jusqu'à la période contemporaine. Il faut articuler les rivalités — prestige, puissance stratégique, maîtrise des technologies et accès aux ressources — et les coopérations — accords, programmes et infrastructures partagés — sans les opposer de manière simpliste : elles peuvent exister simultanément. **Problématique :** comment la conquête spatiale, d'abord instrument de la compétition entre superpuissances, s'est-elle élargie à de nouveaux acteurs et enjeux, tout en donnant lieu à des formes de coopération qui restent limitées par les rivalités de puissance ?

Plan argumenté.

1. **La Guerre froide fait de l'espace un terrain de rivalité stratégique et de prestige :** l'URSS et les États-Unis se disputent les premières réalisations spatiales ; la compétition culmine avec les missions Apollo, mais coexiste avec des accords et une première coopération symbolique.
2. **Après la Guerre froide, la coopération institutionnelle et scientifique s'approfondit :** l'ISS devient un programme majeur associant plusieurs puissances ; des traités encadrent certains usages de l'espace, tandis que les activités satellitaires et les acteurs spatiaux se diversifient.
3. **Depuis les années 2000, l'essor de nouvelles puissances et des acteurs privés relance les rivalités :** la Chine, l'Inde et des entreprises commerciales participent à la conquête ; les coopérations se poursuivent, mais les enjeux militaires, stratégiques et économiques entretiennent la compétition.

Rédaction.

Depuis le milieu du XXe siècle, l'espace est devenu un champ d'exploration, de puissance et de coopération. Sa conquête désigne à la fois l'envoi d'engins et d'êtres humains au-delà de l'atmosphère, le déploiement de moyens durables comme les satellites et les stations orbitales, et la volonté de maîtriser des technologies et des usages stratégiques. Pendant la Guerre froide, les États-Unis et l'URSS y projettent leur rivalité idéologique et technologique. Depuis, d'autres États et des entreprises privées ont rejoint la compétition, alors que des programmes communs se sont développés. Comment la conquête de l'espace, d'abord instrument de rivalité entre superpuissances, s'est-elle élargie à de nouveaux acteurs et enjeux, tout en faisant naître des coopérations qui demeurent limitées par les rapports de puissance ?

Pendant la Guerre froide, les premières grandes avancées spatiales sont au cœur de la rivalité entre les États-Unis et l'URSS. Le lancement du satellite soviétique Spoutnik en 1957, puis le vol de Youri Gagarine, premier humain dans l'espace, en 1961, offrent à l'URSS des succès de prestige et démontrent ses capacités technologiques. Les États-Unis répondent en accélérant leur programme spatial. Le président John F. Kennedy fixe en 1961 l'objectif d'envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie. En juillet 1969, la mission américaine Apollo 11 réalise cet objectif avec les premiers pas de Neil Armstrong et Buzz Aldrin sur la Lune. Ces exploits ne sont pas seulement scientifiques : ils montrent la capacité industrielle et technologique des deux superpuissances et s'appuient sur des technologies de fusées qui ont également une importance militaire.

La rivalité ne signifie toutefois pas que l'espace soit un domaine sans règles ni contacts. Le traité de l'espace de 1967 établit des principes communs : l'espace extra-atmosphérique ne peut faire l'objet d'une appropriation nationale et les États peuvent l'explorer et l'utiliser conformément au traité. Celui-ci n'interdit pas toute activité militaire dans l'espace, mais prohibe notamment la mise en orbite d'armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive et l'installation de telles armes sur les corps célestes ; il réserve les corps célestes à des fins exclusivement pacifiques. En 1975, la rencontre en orbite des vaisseaux Apollo et Soyouz constitue une coopération symbolique entre les deux adversaires. La compétition demeure, mais ces initiatives montrent que les États peuvent établir des règles et conduire des projets communs.

Après la fin de la Guerre froide, la coopération s'institutionnalise et se développe, notamment dans le domaine scientifique. La Station spatiale internationale (ISS), à laquelle participent notamment les États-Unis, la Russie, les États européens, le Japon et le Canada, est un exemple majeur de coopération entre puissances. Le cadre du programme est défini dans les années 1990, la construction en orbite commence en 1998 et les premiers équipages permanents y séjournent à partir de 2000. La station permet des recherches en microgravité et une présence humaine durable en orbite. Elle témoigne aussi d'une interdépendance technique et financière : construire et exploiter une telle infrastructure nécessite de partager des moyens et des compétences. Cette coopération n'efface cependant ni les rivalités politiques ni les désaccords entre partenaires.

Parallèlement, les usages de l'espace se diversifient. Les satellites contribuent aux télécommunications, à la météorologie, à la navigation, à l'observation de la Terre et au renseignement. Ils sont devenus indispensables aux activités civiles, mais aussi aux capacités militaires des États. La dépendance à ces infrastructures fait de leur protection et de leur maîtrise des enjeux stratégiques. L'espace est donc à la fois un milieu de recherche et un espace de compétition économique et militaire. Les règles internationales encadrent certaines pratiques, sans empêcher la militarisation des activités spatiales ni régler l'ensemble des tensions liées aux satellites et à leur vulnérabilité.

Depuis les années 2000, la conquête spatiale s'étend à de nouvelles puissances et à des acteurs privés, ce qui renouvelle la compétition. La Chine développe un programme spatial autonome : elle envoie Yang Liwei dans l'espace en 2003, met en orbite le premier module de sa station Tiangong en 2021 et achève la construction de cette station en 2022. En 2020, la mission Chang'e 5 rapporte des échantillons lunaires ; en 2021, le rover chinois Zhurong se pose sur Mars. L'Inde affirme également sa place : la mission Chandrayaan-3 réalise un alunissage près du pôle Sud lunaire en 2023. Les États-Unis, la Russie, l'Europe, le Japon et d'autres acteurs poursuivent leurs programmes. Ces réussites renforcent le prestige national et les capacités scientifiques, mais elles nourrissent aussi des rapports de force autour de l'accès à l'orbite et de la maîtrise des technologies.

Les entreprises privées prennent en outre une place grandissante, particulièrement aux États-Unis. Des sociétés assurent des lancements, approvisionnent l'ISS ou développent des constellations de satellites. Elles travaillent souvent avec les agences publiques, qui demeurent des acteurs essentiels par leur

financement, leurs infrastructures et leurs objectifs. Cette évolution transforme les modalités de la conquête spatiale : certains lancements et services sont commerciaux, mais les bénéfices économiques et les enjeux de souveraineté restent étroitement liés.

Les coopérations contemporaines se poursuivent sans supprimer la concurrence. Les accords Artemis, lancés par les États-Unis en 2020 et rejoints par des partenaires, proposent des principes de coopération pour l'exploration et l'utilisation de la Lune. Ils ne réunissent pas tous les acteurs spatiaux : la Chine et la Russie ont aussi annoncé un projet de coopération lunaire. Des programmes concurrents et des visions différentes de la gouvernance spatiale coexistent donc. L'enjeu est également de limiter les débris en orbite et de prévenir les risques de collision, car l'augmentation du nombre de satellites concerne l'ensemble des utilisateurs de l'espace. La coopération est nécessaire pour gérer ces risques, mais les États ne s'accordent pas toujours sur la manière de réguler leurs activités.

De la Guerre froide à nos jours, la conquête de l'espace associe ainsi rivalité et coopération. La compétition américano-soviétique a produit des avancées majeures et des démonstrations de puissance, tandis que le traité de 1967 et la mission Apollo-Soyouz ont ouvert des voies de coopération. Après la Guerre froide, l'ISS a montré qu'un programme ambitieux pouvait rassembler plusieurs partenaires. Aujourd'hui, la multiplication des puissances spatiales et l'essor des entreprises privées accroissent à la fois les possibilités de collaboration et les rivalités stratégiques, économiques et militaires. L'espace n'est donc ni un domaine exclusivement conflictuel ni un espace affranchi des rapports de puissance : la conquête y progresse par la combinaison, toujours fragile, de la compétition et de l'action commune.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Conclusion :** depuis la Guerre froide, l'espace est à la fois un terrain de rivalité pour le prestige, la puissance et les capacités stratégiques, et un domaine où les États coopèrent, notamment dans les programmes scientifiques et l'ISS. L'arrivée de nouvelles puissances et d'entreprises privées élargit la compétition ; elle rend aussi plus nécessaire une coopération qui demeure incomplète.

Étude critique de documents

10 points

L'environnement aux États-Unis : entre exploitation et protection

Question Consigne

Sujet p. 3, 4

> En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous expliquerez les relations entre les États-Unis et l'environnement à toutes les échelles.

Démarche et plan argumenté. Il faut confronter les deux documents tout au long de l'étude et les replacer dans leur contexte. Le document 1 est un discours présidentiel de Richard Nixon, prononcé devant le Congrès le 15 février 1973 : il met en avant les mesures prises par son administration et revendique un rôle moteur pour les États-Unis. Le document 2 est une affiche militante de Hannah Rothstein, publiée en 2017 dans la série *National park 2050* : elle imagine un avenir possible pour la réserve nationale de la faune arctique et appelle à la mobilisation contre le forage pétrolier.

1. **L'exploitation des ressources et la protection des milieux sont en tension.** On partira du constat de Nixon sur la fragilité des ressources, puis on le confrontera à l'affiche, qui associe forage, dégradation du milieu arctique, menace pour les caribous et atteinte possible au mode de vie des Gwich'in.
2. **La protection devient une politique publique, mais elle reste incomplète et contestée.** On étudiera les institutions et les mesures évoquées par Nixon, en distinguant ce qu'il affirme de ce que le document permet effectivement d'établir. On montrera ensuite que l'appel de 2017 à « rétablir » les protections témoigne de la permanence des débats sur l'exploitation de la réserve.
3. **Les enjeux dépassent les frontières et engagent la responsabilité internationale des États-Unis.** On analysera les coopérations internationales mentionnées par Nixon, tout en nuançant son affirmation d'un leadership américain et en reliant le cas arctique aux enjeux énergétiques et climatiques plus larges.

Limites à respecter. Le discours de Nixon renseigne sur le bilan que le président veut défendre, mais ses déclarations ne suffisent pas à prouver que les problèmes sont résolus. L'affiche est une représentation prospective et engagée : elle alerte sur un risque, sans démontrer que le paysage représenté est déjà une réalité. Il faut donc distinguer les politiques annoncées ou adoptées, les menaces dénoncées et leurs effets effectivement établis.

Confrontation des documents

Aspect	Document 1 : Nixon, 1973	Document 2 : Rothstein, 2017
Nature et point de vue	Discours présidentiel prononcé devant le Congrès ; bilan et ambitions de l'administration Nixon.	Affiche artistique de la série National park 2050 ; message de sensibilisation et appel à la mobilisation.
Enjeu principal	Ressources décrites comme fragiles ; institutions fédérales et coopération internationale présentées comme des réponses.	Forage pétrolier dans la réserve nationale de la faune arctique ; défense des Gwich'in, des caribous et des protections.
Échelles	Action fédérale américaine et coopération internationale, notamment pour les milieux marins.	Territoire arctique local et débat politique américain ; enjeux écologiques et culturels plus larges.
Limite critique	Discours officiel qui valorise l'action du président ; les déclarations ne suffisent pas à prouver l'efficacité des politiques.	Projection engagée vers 2050 ; l'affiche alerte sur un risque, mais ne décrit pas un fait futur déjà établi.

La confrontation met en évidence la coexistence des politiques de protection et des pressions liées à l'exploitation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Introduction. La mise en valeur du vaste territoire des États-Unis et de ses ressources a longtemps été associée à l'abondance. Pourtant, l'exploitation des terres, de l'eau, des ressources minières et des hydrocarbures peut dégrader les milieux naturels et susciter des conflits. Les deux documents éclairent cette tension. Le document 1 est un extrait du discours sur l'état de l'Union prononcé par le président Richard Nixon devant le Congrès le 15 février 1973. Il présente les mesures de son administration et revendique un rôle moteur des États-Unis dans l'action internationale. Le document 2 est une affiche de l'artiste américaine Hannah Rothstein, publiée en 2017 dans sa série *National park 2050* : elle imagine ce que pourraient devenir des espaces naturels en 2050 et appelle à défendre la réserve nationale de la faune arctique contre le forage pétrolier. Le premier est un discours politique qui défend un bilan ; le second est une œuvre de sensibilisation qui cherche à mobiliser. **Comment les États-Unis concilient-ils l'exploitation de leur environnement et sa protection, des territoires locaux à l'échelle mondiale ?** L'exploitation des ressources suscite d'abord des dégradations et des conflits d'usage. La protection devient ensuite une politique publique, mais demeure incomplète et contestée. Enfin, les enjeux environnementaux dépassent les frontières et engagent le rôle international des États-Unis.

I. L'exploitation des ressources oppose développement économique et préservation des milieux.

Nixon rappelle qu'autrefois les États-Uniens tenaient leurs ressources naturelles pour acquises. Il évoque une formule attribuée dans son discours à Abraham Lincoln, selon laquelle le territoire serait la partie la plus durable d'une nation. Il oppose à cette conception la prise de conscience récente que les ressources — la terre, l'air, l'eau et les minéraux — sont « fragiles et limitées » et que certaines ont été « gravement endommagées ou pillées ». Le discours reconnaît donc que le territoire n'est pas inépuisable. Mais Nixon s'exprime en président soucieux de défendre l'action de son administration : son constat est une source politique précieuse, non un bilan indépendant de l'état des milieux.

L'affiche de Hannah Rothstein rend concrète cette tension à l'échelle locale. Elle représente des installations de forage dans un paysage arctique, des caribous, des animaux morts et deux personnes autochtones. Ses inscriptions demandent de « soutenir les Gwich'in », de lutter contre le forage sur leurs « terres sacrées » et de protéger le caribou, présenté comme essentiel à leur mode de vie. La question est donc à la fois écologique, culturelle et économique : l'exploitation pétrolière peut affecter un milieu naturel et les pratiques d'une population autochtone. L'affiche porte sur la réserve nationale de la faune arctique, en Alaska, où l'accès aux hydrocarbures et la protection des espaces naturels font l'objet de débats. Toutefois, il s'agit d'une projection militante vers 2050, et non d'une photographie établissant que les destructions représentées se sont déjà produites.

À l'échelle des États-Unis, ces débats expriment une contradiction durable. L'exploitation des ressources énergétiques et minières contribue à l'activité économique et à l'approvisionnement du pays, mais elle peut dégrader les milieux et contribuer aux émissions de gaz à effet de serre. Les choix concernant la réserve arctique mettent ainsi en balance des intérêts différents : production d'énergie, préservation de la biodiversité et droits des populations locales. L'affiche insiste sur les caribous et les Gwich'in ; elle souligne que les conséquences territoriales de choix économiques nationaux peuvent être inégalement réparties.

II. La protection de l'environnement devient une politique publique, mais reste incomplète et contestée.

Nixon présente son arrivée au pouvoir en 1969 comme le début d'une action fédérale énergique. Il indique qu'en 1970 il a nommé le premier Conseil sur la qualité de l'environnement et créé l'Agence de protection de l'environnement ainsi que l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère. Ces institutions doivent renforcer et coordonner la gestion environnementale. Dans le contexte de cette prise de conscience, le Congrès adopte aussi des textes importants, notamment le *Clean Air Act* en 1970, le

Clean Water Act en 1972 et l'*Endangered Species Act* en 1973. Ces exemples montrent que la protection relève aussi de décisions fédérales, d'administrations et de règles juridiques, et pas uniquement d'initiatives individuelles.

Le président affirme que les États-Unis s'éloignent d'une crise et sont sur la bonne voie pour « faire la paix avec la nature ». Il reconnaît cependant que les programmes concernant les ressources naturelles doivent encore être consolidés et annonce qu'il présentera de nouveau un projet de loi au Congrès. Cette réserve est importante : le texte présente des progrès et des ambitions, mais signale aussi que l'action demeure inachevée. Son ton optimiste doit être replacé dans la stratégie d'un discours présidentiel destiné au Congrès et à l'opinion publique ; il ne permet pas, à lui seul, de mesurer l'efficacité réelle des politiques ni les dommages qui subsistent.

L'affiche de 2017 montre que la protection reste un enjeu politique. Son appel à « rétablir les dispositifs de protection » exprime l'inquiétude des défenseurs de la réserve face à des protections qu'ils estiment menacées ou insuffisantes. Il témoigne de débats persistants sur l'ouverture de certains espaces à l'exploitation pétrolière. Les décisions peuvent évoluer selon les choix politiques et les rapports de force ; des administrations, des élus, des entreprises, des associations et des populations autochtones prennent part aux controverses. Les deux documents se complètent donc : Nixon met en avant les institutions et les progrès revendiqués par l'État fédéral, tandis que Rothstein insiste sur la fragilité des protections et sur les risques associés à l'exploitation. Ils montrent que protection et exploitation coexistent et s'affrontent, plutôt qu'elles ne se succèdent simplement.

III. Les enjeux environnementaux dépassent les frontières et engagent la responsabilité internationale des États-Unis.

Nixon affirme que toutes les nations, quel que soit leur système économique, partagent au moins en partie les problèmes environnementaux. Il revendique néanmoins un « leadership vigoureux » des États-Unis. Il mentionne une proposition américaine adoptée par les Nations unies visant à créer un fonds environnemental spécial, une convention internationale sur le déversement de déchets en mer conclue par quelque 92 pays et un accord alors en préparation pour mettre fin aux rejets intentionnels de pétrole par les navires. Le document insiste ainsi sur des formes de coopération internationale, notamment pour les océans, dont les pollutions ne s'arrêtent pas aux frontières nationales.

Le contexte confirme l'importance croissante de ces discussions : la conférence des Nations unies sur l'environnement humain se tient à Stockholm en 1972 et contribue au développement de la coopération internationale, notamment à la création du Programme des Nations unies pour l'environnement. Le discours de 1973 présente les États-Unis comme un moteur de cette action collective. Cette revendication doit cependant être lue de façon critique : elle valorise la diplomatie de l'administration Nixon, et le document ne permet pas à lui seul d'évaluer l'application des accords ni leurs résultats effectifs.

Le cas arctique représenté par Rothstein relie également plusieurs échelles. Un projet local de forage peut transformer un milieu et affecter les caribous ainsi que les Gwich'in. Les choix énergétiques américains s'inscrivent aussi dans des enjeux nationaux et dans des débats mondiaux sur les ressources et le changement climatique. L'affiche appelle à rejoindre une campagne de défense : elle montre comment une artiste et des acteurs associatifs peuvent chercher à peser sur les choix politiques. Mais son rôle est de sensibiliser et d'alerter, non de prouver à elle seule les effets d'un projet réel.

La position des États-Unis demeure ainsi ambivalente. Leur puissance diplomatique, économique et scientifique leur donne les moyens de participer à des coopérations et d'impulser des politiques environnementales. Cependant, leurs arbitrages entre production énergétique et protection, comme les

désaccords sur le partage des efforts, peuvent limiter ou fragiliser l'action collective. Le leadership revendiqué par Nixon ne fait donc pas disparaître les contradictions entre les politiques de protection et les pratiques d'exploitation.

Conclusion. Les relations entre les États-Unis et l'environnement sont marquées par une tension persistante. L'exploitation des ressources soutient l'activité économique, mais peut dégrader les milieux et menacer les espèces ainsi que les modes de vie autochtones, comme le met en scène l'affiche de Hannah Rothstein à propos de l'Arctique. Depuis les années 1970, l'État fédéral a développé des institutions et des lois de protection, sans que celles-ci mettent fin aux débats ni aux risques de recul. À l'échelle mondiale, les États-Unis participent à des coopérations et revendiquent un rôle moteur, mais cette ambition coexiste avec les contradictions de leurs choix énergétiques et environnementaux. Les deux documents montrent ainsi que l'exploitation, la protection et les arbitrages politiques sont liés à toutes les échelles.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2026/spe-hg-geopolitique-sciences-po-2026-centres-etranger-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.